

Cependant, les gendarmes qui croyaient toujours tenir leur homme, demandaient à M. Montain jeune, où était allé son frère ; il répondit qu'il était allé rendre une visite en ville.

Un orage affreux qui survint, empêcha de repartir le soir même : les gendarmes qui n'étaient chargés que du prisonnier qu'ils gardaient constamment à vue, ne s'occupèrent plus de l'absent ; et le lendemain, ils repartirent avec M. Montain jeune, croyant que son frère avait pris les devants pour préparer un logis.

Les changements de brigade ne tardèrent pas à mettre fin aux questions sur ce point. M. Montain jeune multiplia les haltes, les couchées, pour donner à son frère le temps de s'éloigner. Sur le point d'arriver à Paris, il lui eût été facile de s'évader lui-même ; mais il aurait compromis les deux gendarmes préposés à sa garde, et cette pensée l'empêcha de se sauver, comme elle l'empêche encore à présent de déclarer en quel lieu s'est opéré, soit le changement de costume, soit la disparition de son frère.

M. Montain jeune arriva à Paris, le 19 janvier, et fut écroué à Sainte-Pélagie, sous le nom et avec le signalement de M. Montain aîné. Il est resté sans se faire connaître jusqu'à l'instant où il a acquis la certitude que son frère était arrivé en lieu de sûreté.

Le 17, ou le 18, M. Montain jeune a déclaré les faits à M. le Préfet de police, et demandé à être mis en liberté.

Interrogé par un commissaire de police sur les motifs qui avaient pu le porter à faire évader son frère, il a répondu :

La voix de la nature ;

Celle de la reconnaissance ;

La perspective affreuse de sa mort, s'il rentrait en prison ;

ble, pour aller braver les fatigues d'un long voyage, les rigueurs d'un nouveau climat et les dangers du choléra. Honneur au Lyonnais qui sut ainsi sacrifier ses intérêts et son bonheur à son pays et à l'humanité!